

info 17 juin 2021

Diffusion par voie électronique uniquement  
« Considérons que tuer le temps est parfois un cas de légitime défense ! » Albert Brie

### Tuer le temps...

... y aurait-il un peu de cela dans cette période de décalage entre notre timing initial et celui que le covid nous a fait rallonger d'une année?

Une chance peut-être pour peaufiner le projet et se préparer au rush qui ne manquera pas de caractériser les mois qui précèdent l'évènement ?

En préparant l'assemblée générale de cette année, on s'est aperçu qu'il fallait tout de même à nouveau soumettre aux membres une modification des statuts. L'an dernier, en précisant le caractère purement bénévole des membres organisateurs tout comme l'affectation à une institution ou structure vaudoise d'utilité publique d'un éventuel bénéfice final, nous nous armions pour obtenir du service des impôts une exonération. Las, malgré nos échanges appuyés, celle-ci n'a pas été obtenue. Vive les encouragements pour toutes celles et ceux qui depuis quelques années consacrent du temps libre à la réalisation de notre congrès.



Cette année, la modification porte sur les dates. En effet, l'ACAL, association porteuse, prévoit dès le départ sa dissolution l'année suivant le congrès, une fois les comptes bouclés

et audités. Bon, trois petits articles voient ainsi 2022 remplacé par 2023. Pas de quoi « tuer le temps » pour autant !

Dans notre dernière ACAL Info, nous espérons vivement que les conditions relatives aux rassemblements nous permettraient de nous retrouver en joyeuse compagnie pour vivre cet acte statutaire et partager le verre de l'amitié.

Cette fois encore, nous avons opté pour la même forme que l'an dernier et les documents y-relatifs ont été adressés aux membres assortis d'un bulletin de vote.

L'assemblée s'est déroulée le soir du 10 juin en tout petit comité et a consisté en un comptage des bulletins rentrés. Les votes relatifs à chaque élément soumis à l'appréciation des membres ont été comptabilisés avec, il faut le dire, une grande facilité étant donné l'unanimité parfaite, une situation qui nous conduit à comprendre que tout était limpide ou, à tout le moins, que les questions soumises n'appelaient pas de grands débats.

Les commentaires libres positifs et les remerciements ont été accueillis avec satisfaction tout comme quelques suggestions bienvenues.

### L'étrange tic-tac du parasol...

Cet été, à l'heure des vacances que nous souhaitons ensoleillées et enrichissantes pour chacune et chacun, le repos bienvenu des membres de la Commission d'Organisation (COM.ORG) et de l'ACAL se doublera d'un léger tic-tac, la rentrée du mois de septembre nous lançant inexorablement dans la dernière ligne droite.



Déjà, les quartiers jaunes et blancs qui procurent ici l'ombre ont tendance à rappeler les partitions du cadran de l'horloge... Bref, à l'impatience de vivre ce magnifique rassemblement en 2022 s'ajoute un stress bien normal après cette pause d'une année imposée par la pandémie.

Et l'on imagine trois à quatre cent personnes réunies pour travailler, échanger, fêter, tandis qu'aujourd'hui on compte, participants, convives à l'intérieur, à l'extérieur.. public groupé ou clairsemé, masqué ou non... muni du fameux passeport, testé à l'entrée...

Allez... on y croit!  
Bel été!

[www.aieji2022.ch](http://www.aieji2022.ch)

Pour en savoir plus, devenir membre, soutenir le projet ou/et participer à sa réalisation il suffit de compléter la fiche d'inscription figurant sur le site **Acal2021** et de s'acquitter du montant de Chf 120.- représentant six années à Chf 20.- (de 2017 début de l'opération à 2022 boucllement des comptes).

compte BCV **CH30 0076 7000 U543 9483 1**

ACAL, Jean-Marc Roethlisberger Cressire 1, 1814 La Tour-de-Peilz  
<https://acal2021.ch/>

**Avec nos bons messages, le comité de l'ACAL !**

Pour info : jean-marc.roethlisberger@bluewin.ch